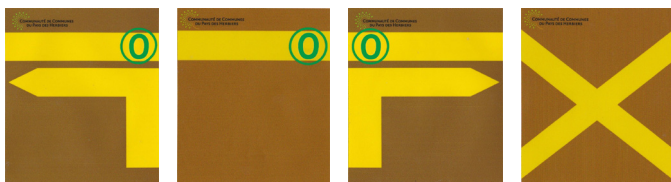


Les 5 sentiers pédestres de la commune des Epesses

- N°1. Les 3 chênes : 7,5 km
- N°2. Les Meuniers : 8 km
- N°3. La Sèvre Nantaise : 14,7 km
- N°4. La Bridurière : 12,5 km
- N°5. La virée du bourg : 7,1/8,4 km

**CARTE IGN
N°1425
Ouest et Est
au 1/25000**

Le balisage de tous les sentiers est
fait de marquages **jaunes** n° en **vert**.



Consignes :

Amis marcheurs,
Sur les sentiers, tu iras.
La nature, tu admireras.
La faune et la flore, tu respecteras.
Sur les circuits balisés, tu resteras.

**Penser à boire régulièrement et à vous
équiper de bonnes chaussures.**



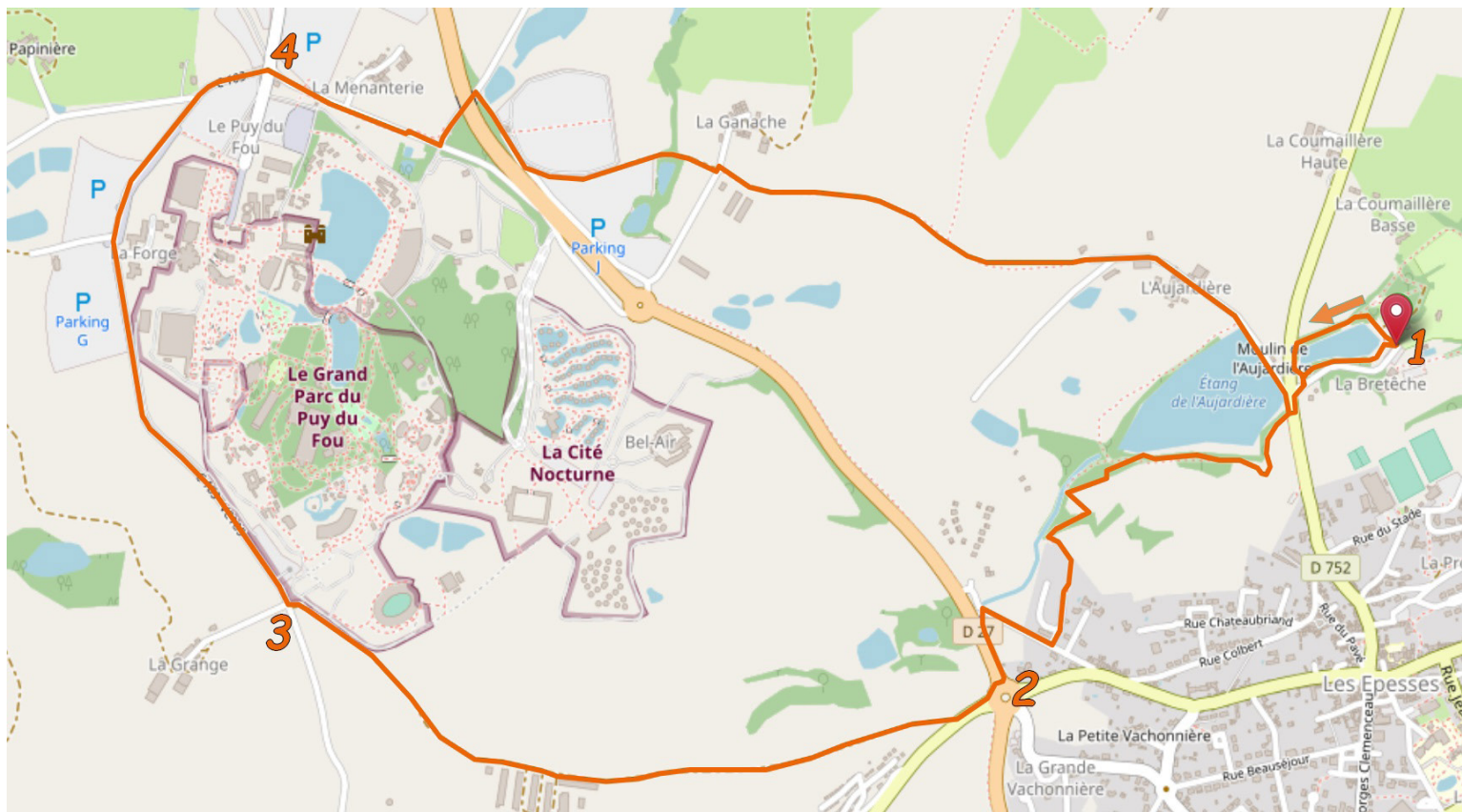
Les sentiers des EPESSSES

► N°2

Circuit des Meuniers



Durée moyenne : 2h
Difficulté : facile
Longueur : 8 km
Chemin : 4,5 km
Route : 3,5 km
Balisage : jaune n° en vert
Départ : La Bretèche



1. Passer entre l'étang et le restaurant. Après la passerelle de bois prendre à gauche, contourner l'étang et remonter jusqu'au passage piéton de la D752. Traverser et tout droit, longer l'étang de l'Aujardière. Après 50m sur la passerelle de bois, prendre à gauche, remonter le sentier jusqu'à la route, tourner à droite, puis à 100m prendre à gauche jusqu'au rond-point de la Vachonnière.

2. Direction les Herbiers sur 100m, à la croix, monter à droite le sentier des Meuniers. A la table d'orientation, point de vue sur nos collines. Balcon exceptionnel sur 300m jusqu'au sommet du Vignaud.

3. Rejoindre la route au lieu-dit la Grange, tourner à droite, puis emprunter cette voie jusqu'à l'entrée principale du Puy du Fou® (face au manoir de Charette, jonction avec les Herbiers par le GRP®).

4. Prendre le petit sentier à droite de la route jusqu'au carrefour de la Jaubretière. Tourner à gauche, passer sous la D27 et prendre à droite vers l'aire de camping-car. A la bifurcation suivante prendre à gauche vers la Ganache et retour par l'Aujardière. Passer sur la chaussée de l'étang, puis rejoindre la Breteche en traversant la D752, puis en longeant sur sa droite le petit étang.

SITES À DÉCOUVRIR

Le Puy du Fou®



Panorama
Bois des Jarries et
St Mars la Réhorte